
Document d'information

FONDS DE STIMULATION DE L'INFRASTRUCTURE AU NUNAVUT

Le Fonds de stimulation de l'infrastructure est déjà à l'œuvre au Nunavut. Deux projets d'investissements conjoints, totalisant 7,2 millions de dollars, ont été approuvés.

À propos de l'aréna des Jeux d'hiver de l'Arctique

Le 7 juillet 2009, les gouvernements du Canada et du Nunavut, de concert avec la Ville d'Iqaluit, se sont engagés à financer les réparations structurales de la patinoire de l'aréna des Jeux d'hiver de l'Arctique.

Ce projet vise à redonner à l'aréna toute sa fonctionnalité. Même si la glace n'est pas utilisée actuellement, l'aréna est utilisé comme lieu de rassemblement communautaire et comme centre de jeunes. Un aréna pleinement fonctionnel pourrait offrir de nouvelles activités récréatives et physiques à la collectivité et favoriser la mise sur pied de nombreux programmes de loisir, notamment le patinage artistique, le hockey et le ballon sur glace. La remise en état de la patinoire fournira également une source de revenus pour la ville. En outre, l'installation pourra de nouveau accueillir des activités sportives majeures.

On estime le coût total de ce projet à 2 246 220 dollars. Les gouvernements fédéral et provincial investiront chacun 748 740 dollars, ce qui représente un tiers des coûts admissibles du projet. Le palier municipal devrait financer le reste du montant.

À propos de bureau municipal de Taloyoak

Le 7 juillet 2009, les gouvernements du Canada et du Nunavut se sont entendus au sujet d'un investissement conjoint pour la conception et la construction d'un nouveau bureau municipal à Taloyoak, sur un emplacement choisi par le conseil de la collectivité.

Dès l'achèvement du nouveau projet de 5 millions de dollars, Taloyoak profitera d'un bâtiment à faible coût d'utilisation et à haut rendement énergétique. Les plans de ce bureau prévoient une grande salle du conseil, ce qui permettra à ce dernier de tenir ses réunions en présence des citoyens.

Les gouvernements fédéral et territorial investiront chacun 2,5 millions de dollars, somme qui couvrira les coûts admissibles du projet.

À propos du Fonds de stimulation de l'infrastructure

Dans le cadre du Plan d'action économique du Canada, le gouvernement fédéral a établi un fonds de stimulation de l'infrastructure de 4 milliards de dollars qui finance des projets provinciaux, territoriaux et municipaux de remise en état de l'infrastructure prêts à être mis en chantier. Ce financement est prévu pour deux ans et destiné aux projets qui seront exécutés au cours des saisons de construction 2009 et 2010.

Le Fonds de stimulation de l'infrastructure vient s'ajouter au financement fédéral actuel en matière d'infrastructure en se concentrant sur des objectifs à court terme pour stimuler l'économie. Afin d'atteindre rapidement cet objectif, l'état de préparation des projets constitue un critère essentiel de sélection des projets. Le montant de 4 milliards de dollars sera réparti au cours des exercices 2009-2010 et 2010-2011. Les projets seront axés sur la remise en état des infrastructures existantes dans les domaines de l'eau et des eaux usées, du transport en commun, des autoroutes, des routes, de la culture, des parcs et des sentiers.

Quant aux installations territoriales, les gouvernements fédéral et territorial financeront chacun jusqu'à 50 p. 100 des coûts admissibles des projets. Pour ce qui est des projets municipaux, les gouvernements fédéral et territorial financeront les deux tiers des coûts admissibles. Les municipalités financeront le reste.